

ÉCRITURE ET PRONONCIATION

Comme vous pourrez le constater lors de vos promenades en ville ou à la campagne, lorsque vous regarderez les peintures murales, les enseignes, les **taptap**, et plus généralement tout ce qui peut servir de support, le créole haïtien s'écrit. En fait, il s'est probablement toujours écrit. Quand autrefois, dès le milieu du XVIII^e siècle, des auteurs ont voulu conserver des traces du créole, ils ont pour la plupart spontanément adopté une graphie francisante : elle tenait compte de l'étymologie, de l'origine française des mots.

Dans le début des années quarante de ce siècle, en relation avec le grave problème de l'analphabétisme, des chercheurs et des pédagogues ayant pleinement pris conscience du fait que le créole n'était pas du français ont mis au point une graphie nouvelle fondée sur un principe très simple : des lettres uniques (et quelques groupes de deux lettres) y correspondent toujours à des sons. Différents aménagements et moutures ont par la suite été proposés et, finalement, le créole s'est trouvé doté en 1979 d'une orthographe officielle.

Le principe initial ayant été maintenu, on a donc une écriture qui transmet pour l'œil des sons, une orthographe à base phonologique. À la différence du français, en créole haïtien

tout ce qui s'écrit se prononce, tout ce qui s'écrit est en correspondance avec du son. C'est la première chose que vous, chère lectrice ou cher lecteur, avez à retenir. Du fait de cette correspondance constante et très étroite entre l'oral et l'écrit, l'orthographe du créole est très simple à maîtriser : cette langue se lit facilement, et elle s'écrit tout aussi facilement.

Vous êtes d'accord pour faire un premier essai ?

Lisez les mots suivants en faisant particulièrement attention de bien prononcer le son final : **pítit**, **rat**, **kabrit**, **chat**, **kannòt**, **chanmòt**, **sourit**, **galipòt**, **tout**, **kat**, **lòt**, **sòt**, **fouyapòt**. Faites de même pour tous les mots créoles que vous rencontrerez : on s'habitue très vite.

Ces mots ont tous une étymologie française, parfois aisément reconnaissable par un francophone : **rat**, par exemple, dérive du mot français *rat* ; **pítit** est à mettre en relation avec *petit*. Au début de votre apprentissage du créole, la conscience de cette relation de parenté entre créole et français risque de vous gêner : par habitude, vous allez être tenté(e) de prononcer les mots créoles à la française et donc oublier de prononcer le **-t** final de **rat** ou de **pítit**.

Vous aurez sans doute un peu de mal à vous faire à l'idée que le son qu'on entend deux fois dans le mot *été* et qui est noté avec un "é" en français est rendu par un "e" dépourvu d'accent en créole. Le francophone qui voit un "e" sans accent est forcément tenté (au début) d'attribuer à ce "e" l'une des valeurs qu'il a en français. Il n'y a qu'une seule solution à cette tentation liée à l'habitude : mettre un accent imaginaire sur le **e** de mots comme **rive**, **kite**, **vanse** et les prononcer comme vous prononceriez les mots "rivé", "kité", "vansé" s'ils étaient orthographiés de cette manière en haïtien (dans d'autres créoles que le créole d'Haïti, par exemple en créole guadeloupéen, c'est une telle solution qui a été adoptée).

Pas de panique en tout cas si vous prononcez *riv* ce qui s'écrit **rive** et doit se prononcer *rivé*. Ce n'est pas grave, et souvenez-vous : comme le dit justement le proverbe italien, "c'est en se trompant qu'on apprend".

La deuxième particularité de l'orthographe du créole qui peut éventuellement vous désorienter, c'est l'utilisation massive de certaines lettres, à savoir **k, w, z, y**. Ces lettres en elles-mêmes ne peuvent surprendre le francophone que vous êtes puisqu'on les trouve aussi dans l'orthographe du français : *képi, wagon, zoo, payer*. Ce qui vous étonnera peut-être, c'est l'utilisation massive qui en est faite en créole. Elle s'explique en fait très facilement.

Avez-vous vraiment déjà pensé à toutes les façons dont le son unique *k* peut s'écrire en français ? Si la mémoire vous fait défaut, voici un petit échantillon assez révélateur : caisse, képi, coq, saccharine, techno, ticket, quitter, becqueter.

Et avez-vous réalisé que certaines lettres du français ne correspondent à aucun son ? Pensez à la lettre qui figure à la fin du nom *croc* : elle ne correspond pas à un son, c'est une lettre qu'on peut dire muette.

Eh bien en créole, une seule lettre – **k** – est toujours employée en correspondance avec le son *k*. Et on n'a pas de lettres **c, q** ou de lettres doubles **ch** ou triples comme **cch**, ou de lettres muettes. Beaucoup de complications sont ainsi évitées.

La remarque qui vient d'être faite peut aussi s'appliquer aux lettres **w, z, y**, et à toutes les lettres du créole. À un son *k* correspond une seule et même lettre **k**; à une seule et même lettre **k** correspond un son unique *k*. Et ainsi de suite...

Vous commencez à comprendre pourquoi on peut vraiment dire que l'orthographe du créole est facile à apprendre ?

Les francophones qui s'initient au créole se font parfois les remarques suivantes qui sont autant d'idées fausses (autant

leur tordre le cou tout de suite !) : certains sons ne sont pas rendus de la même manière en créole et en français ; le son français *in/ain* s'écrit **en** en créole, le son *eur* se prononce et s'écrit **è**, le *u* se prononce et s'écrit parfois **i**, le son *é/er* s'écrit **e** et le *e* muet ne s'écrit pas.

Si la première partie de la phrase est correcte, les exemples donnés à titre d'illustration indiquent qu'il peut y avoir toutes sortes de confusions. On peut mettre l'accent sur les plus communes :

- Confusion entre le son (= ce que l'on entend, ce qui est perceptible par l'oreille, ce qu'on représente par une transcription phonétique) et la façon dont les orthographies créole et française rendent compte de ces sons. Or le son (l'oral) ne doit pas être confondu avec la lettre (l'écrit) – cf. “le son *eur* se prononce et s'écrit **è**” – *eur* n'est pas un son ; c'est la façon dont l'orthographe française représente deux sons. Quant au **è**créole, ce n'est pas un son, mais la lettre choisie pour représenter un certain son du créole. Si on écrit en créole **bonè**, ce qui s'écrit *bonheur* en français, c'est tout simplement parce que la grande majorité des Haïtiens ne prononcent pas ce mot comme un Français le ferait ; ils le prononcent à la manière haïtienne. Et il faut que l'orthographe en rende compte d'une manière ou d'une autre.
- Confusion entre le français et le créole (cf. “le son *eur* se prononce et s'écrit **è**”): celui qui emploie un rac-courci aussi saisissant fait comme si la question de la relation entre français et créole se réduisait à une simple question de correspondance phonétique entre langues.
- Confusion entre l'histoire de la langue créole et sa situation actuelle. Il est exact que d'un point de vue historique, en règle générale les mots français qui présentaient la séquence finale “-eur” ont vu cette séquence se modifier en se créolisant. C'est ainsi que les mots *bonheur*, *couleur*, *chaleur*, dès lors

qu'ils ont été adoptés par le créole, ne sont pas restés identiques à eux-mêmes : ils ont été atteints par des modifications phoniques, ce qu'on note orthographiquement comme suit : **bonè, koulè, chalè**.

Ki jan nou ekri kreyòl ?

Comment écrivons-nous le créole ?

Pour continuer à progresser dans la découverte de l'orthographe du créole, vous allez maintenant vous initier à l'alphabet. Dans les listes qui figurent ci-dessous, les différentes lettres (le plus souvent simples, rarement doubles) de l'alphabet créole sont classées par groupes : consonnes, semi-consonnes, voyelles. Dans chacun de ces groupes, les lettres sont présentées suivant l'ordre alphabétique ; elles sont illustrées chacune par plusieurs exemples (qui ne figurent pas tous dans le lexique). À la suite de ces exemples figure un mot français qui contient le même son. Vous pourrez facilement vérifier, en vous aidant de la comparaison, qu'en créole, la règle de correspondance est la suivante : un son = une lettre (plus rarement deux ou trois) ; une lettre (plus rarement deux ou trois) = un son.

Kreyòl la gen son ak siy pou ekri son yo. Men siy yo :

Le créole a des sons ainsi que des lettres pour écrire les sons. Voici les lettres :

• 18 konsòn / 18 consonnes

Lettre(s)	Exemples	Prononciation comme dans
b	boul, rebat, kapab	bébé
ch	chat, fache, tach	schéma, chat
d	dan, kadans, rad	dent
f	fil, defale, souf	philosophie, bref
g	gaga, bagay, blag	gui

h	ha, branhang	<i>ha!</i> (si on prononce cette interjection avec un <i>h</i> aspiré)
j	jalouzi, pijon, raj	<i>mage, joli</i>
k	konsòn, makak	<i>képi, macaque</i>
l	lanbi, pale, fal	<i>lac</i>
m	mele, lanmou	<i>merveille</i>
n	non, zepina	<i>nénuphar</i>
ng	ling, touhing	<i>camping</i> (quand on prononce à l'anglaise la fin de ce mot)
p	pantalon, rapadou	<i>père</i>
r	rak, aransèl	<i>rayon</i>
s	sitwon, marasa	<i>cygne, masse</i>
t	tonton, matant	<i>terre</i>
v	vonvon, lavaris	<i>avare</i>
z	zandolit, kazak	<i>mésalliance, azur</i>

• 3 vwayèl-konsòn / 3 semi-consonnes

ui	lannuit, uit	<i>fruit, pluie</i>
w	wowoli, pwa	<i>oui, water</i>
y	kreyòl, pyas	<i>miel, pied, marmaille, paille</i>

Attention: quand la lettre **w** est suivie d'une séquence **o**, **ò**, **on**, ou **ou**, elle peut sans inconvénient être remplacée par un **r**: **bròs**, **ro**, **ron**, **rou**.

• 11 vwayèl / 11 voyelles

7 vwayèl bouch / 7 voyelles orales

a	alimèt, Malis, awoutcha	<i>allumette</i>
e	élèv, materyèl, Bondye	<i>rêver, amitié</i>
è	rèv, alèkile, lè	<i>rêve, sève</i>
i	isit, lonbrik, fini	<i>ici</i>
o	bo, boté, wo, kokoye	<i>eau, sabot</i>

ò	twòp, kawòt, pwòp	fort, corps, robe, roc
ou	foumi, lou, gouden	mou

4 vwayèl bouch-nen / 4 voyelles nasales

an	manman, van, paran	parent
en	ameriken, tenten, genyen	américain, linge
on	bouyon, vakabon, pyon	pont, monter
oun	ounsi, mazounbèl, youn	pas d'équivalent en français

Pour éviter tout risque de confusion, quand on a une séquence comprenant une voyelle **a** et une consonne **n**, on écrit **àn** (exemple: **pàn**, comme dans “panne” en français).

Un dernier point sur la prononciation des mots qui contiennent des voyelles nasales : dans une première approche, vous pouvez vous fonder sur les correspondances créole-français qui ont été données plus haut en prenant soin de séparer les syllabes : **genyen** se lit **gen+yen**, **manman** se lit **man+man**, **renmen** se lit **ren+men** et **zorany** se lit **zo+rany** (et non pas **zo+ra+ny**). Le reste est une affaire d'écoute, d'entraînement, d'habitude. N'hésitez pas à vous exprimer en créole le plus souvent possible : c'est ainsi que d'approximations en approximations, votre prononciation s'améliorera.

Une orthographe ne reflète jamais de façon extrêmement fidèle la prononciation. Et comme toute langue vivante, le créole offre des variations à l'oral : vous découvrirez rapidement que les pronoms personnels se présentent sous deux formes (une forme longue, une forme courte), que certains verbes aussi peuvent apparaître sous deux formes. Vous entendrez également que les mots dans la phrase peuvent s'influencer les uns les autres, ce dont l'orthographe ne rend pas compte. On se fait très vite à ces variations de la parole.